

L'opposition radicale burundaise met Bruxelles dans l'embarras

@rib News, 23/12/2016 L'opposition burundaise réunie au sein de la plateforme CNARED (photo, réunion juin 2016) a créé en Belgique une association sans but lucratif en son nom, avec pour objectif de pouvoir « se réunir légalement en Belgique et avoir des comptes bancaires en Europe », selon l'équipe communication du CNARED. En se dotant d'une « personnalité juridique reconnue en Belgique », l'opposition radicale burundaise va plus que mettre dans l'embarras les autorités belges et donner du grain à moudre au pouvoir burundais qui fustige l'attitude de Bruxelles dans la crise que traverse le pays.

Le gouvernement du Burundi a en effet accusé à nombreuses reprises la Belgique d'être du côté de l'opposition, ce que cette dernière dément catégoriquement. La légalisation des activités de l'opposition burundaise ne va pas arranger les relations, déjà tendues, entre la Belgique et le Burundi. Car il reste à savoir si l'opposition burundaise a prévenu le gouvernement belge dans sa démarche ou si elle a simplement profité de la liberté d'association reconnue dans le pays d'accueil en faisant appel à ses membres jouissant de la nationalité belge. Dans tous les cas l'administration belge pouvait à tout moment bloquer la procédure de légalisation de l'association des opposants burundais, si celle-ci menaçait la sécurité intérieure du pays ou tout simplement pour ne pas envenimer les relations diplomatiques avec Bujumbura. Affaire à suivre …

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});